

Sandweiler, le 21 juin 2024

Convocation du conseil communal

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu à la mairie, **sise 18, rue Principale**, à Sandweiler, **le jeudi 27 juin 2024 à 19h00**.

ORDRE DU JOUR adapté conformément à l'article 13, alinéa 3, de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988

Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Organisation scolaire provisoire 2024/2025 de l'enseignement fondamental à Sandweiler
3. Plan d'encadrement périscolaire(PEP) 2024/2025
4. Plan de développement scolaire (PDS) 2024-2027
5. UGDA – Organisation scolaire provisoire 2024/2025, fiche explicative du coût d'une heure de cours hebdomadaire et budget prévisionnel pour l'année scolaire 2024/2025
6. Convention « Valorlux » - Mise à jour
7. Avenant à l'accord de mise à disposition d'un immeuble communal au Findel
8. Création d'un subside financier Pass-Interrail pour les jeunes habitants qui fêtent leur dix-huitième anniversaire au courant de l'année respective
9. Présentation du plan pluriannuel de financement 2024 (PPF2024)
10. Discussion et vote : Engagement de l'administration communale afin de devenir partenaire de la stratégie « Commune Sans Tabac »
11. Discussion et vote d'une adaptation du règlement de circulation de la commune de Sandweiler concernant la rue d'Iltzig
12. Questions des conseillers communaux

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux à la réception communale.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
La bourgmestre, **Le secrétaire communal,**

